

FACULTÉ DE MÉDECINE / UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Études médicales postdoctorales

POLITIQUE SUR LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

PROGRAMME DE GASTROENTÉROLOGIE PÉDIATRIQUE

- Le milieu doit être exempt de harcèlement ou d'intimidation
- Les limites du résident doivent être identifiées et respectées, tout en donnant la formation nécessaire pour y pallier.
- Les professeurs doivent se rendre disponibles au besoin et doivent être faciles à rejoindre et à aborder.
- Dans le programme de gastroentérologie pédiatrique, la politique de « porte ouverte » s'applique aisément et les résidents sont invités à discuter avec la directrice de programme ou tout autre professeur de toute difficulté rencontrée dans leur formation.
- Les résidents sont assurés que toutes les discussions demeurent confidentielles.
- Les résidents doivent se sentir libres de discuter, poser des questions, donner leur avis lors de discussion concernant les soins et les patients.
- Les professeurs doivent accueillir favorablement l'apport des résidents aux discussions concernant les soins et les patients.
- Les résidents doivent être considérés comme des membres à part entière de l'équipe par les professeurs et le personnel paramédical.
- De leur côté, les résidents doivent s'impliquer dans leur intégration dans l'équipe et se considérer comme membres à part entière.
- Les résidents sont invités à certaines activités sociales de groupe (ex.: party de Noël, activités sportives) ou individuelles (souper chez un professeur) du service.
- Le comité social du programme de pédiatrie organise 3-4 activités sociales par an, auxquelles les résidents et moniteurs cliniques ainsi que les professeurs de tous les programmes résidents sont conviés.
- Dans le programme, les gardes sont prises à domicile. En cas de nuit écourtée par la garde, le résident a le droit de prendre une pause de 12 heures pour se reposer et se ressourcer.
- Les absences pour rendez-vous médicaux ou situations familiales particulières sont permises, en respect avec la convention collective de la FMRQ.

- Dans notre programme, les moniteurs cliniques/fellows ont droit aux mêmes privilèges que les résidents régis par la convention de la FMRQ.
- Le lien pour le Comité du Bien-être du résident de la FMRQ est donné aux résidents via le Cahier du Résident (<http://www.fmrq.qc.ca/sante-bien-%C3%AAtre-et-services/sante-bien-etre/activite-sante>)
- Les résidents sont encouragés à identifier un mentor parmi les professeurs, avec qui discuter des différents enjeux tels, par exemples, le stress relié au travail, la conciliation travail-famille, la planification de carrière.
- La directrice de programme et les membres du comité de programme sont disponibles pour discuter de tels enjeux également.
- Les résidents sont encouragés à entretenir des activités de loisirs personnelles, sportives et culturelles.